

Réf: Dossier 282613

Avis de constitution

SOCIETE « AFRICAKARD COTE D'IVOIRE »

Siège ABIDJAN COCODY RIVIERA GOLF, Lot 140, Ilot
72

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 18 Déc 2023, et enregistrés au CEPICI le 08 Déc 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AFRICAKARD COTE D'IVOIRE »

Objet : PUBLICITE EN LIGNE, INGENIERIE INFORMATIQUE, MONETIQUE, E-COMMERCE.

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY RIVIERA GOLF, Lot 140, Ilot
72

Dirigeant(s) M SARR IARA-DAM HADJI ANDREAS KARAN
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-00412 du 26/01/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°04967/GTCA/RC/2024 du 26/01/2024

